

AU CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DE CRÉTEIL

Le P.S. désigne M. François Mitterrand et approuve un « manifeste »

Le congrès extraordinaire du P.S. s'est ouvert samedi matin avec la présentation du rapport présenté par M. Jean Poperen. Le secrétaire national chargé des élections a notamment déclaré : « François Mitterrand ou Giscard d'Estaing, tous les Français ont ressenti cette vérité, simple et forte, il n'y a pas d'autre alternative pour le printemps prochain. Cette évidence est une grande force pour nous, elle doit devenir un irrésistible levier... car pour que Giscard soit battu, il faut que le premier

tour consacre la position de rassembleur du candidat socialiste. »

M. Poperen devait poursuivre en demandant aux élus socialistes « d'éviter la dispersion des candidatures qui provoquerait la dispersion des voix » (le P.S. a interdit à ses élus de signer pour tout candidat autre que le candidat du P.S.). Le député du Rhône devait enfin appeler à la mise en place « d'un réseau dense de comités de soutien ».

A la suite de l'intervention de M. Poperen, les résultats des votes des fédérations désignant M. François Mitterrand comme candidat du P.S. au scrutin de 1981, devraient être définitivement recensés. Puis une réunion du comité directeur devait permettre l'élection de M. Lionel Jospin au poste de premier secrétaire. Le manifeste du P.S. devait être discuté, samedi après-midi, après une intervention de M. François Mitterrand.

Vendredi, MM. Pierre Mauroy et Paul Quilès avaient donné le ton des débats. Le maire de Lille, qui tiendra une place importante dans le dispositif présidentiel de M. Mitterrand, avait affirmé qu'il est « inéluctable » que les socialistes soient « associés aux responsabilités du pouvoir ». Le secrétaire national chargé des fédérations, avait indiqué que « tous les ministères participeront à la campagne du candidat, à tous les niveaux auxquels ils se trouvent ».

M. LIONEL JOSPIN

La génération née dans le parti

« C'est un homme capable de remplir les plus hautes fonctions. Il n'est pas le seul. Mais par son travail à mes côtés, les responsabilités qu'il assume au sein du parti et l'autorité qu'il a acquise dans les instances internationales, il se trouve, comme on dit, en situation », dit de M. Lionel Jospin M. Mitterrand.

L'élection, le 24 janvier, par le comité directeur de l'actuel secrétaire national chargé des relations internationales au poste de premier secrétaire ne saurait donc surprendre. Elle s'inscrit dans le projet de M. Mitterrand de substituer sa propre légitimité, celle qu'il a fondée en 1971 au congrès d'Épinay-sur-Seine, à une légitimité plus ancienne (celle de la S.F.I.O., que continue d'incarner M. Pierre Mauroy) pour contrecarrer une légitimité plus nouvelle (celle que souhaite incarner M. Michel Rocard). Le choix du nouveau premier secrétaire couronne, en effet, l'ascension particulièrement rapide d'un homme parfaitement représentatif de la nouvelle génération socialiste.

Cet énarque de quarante-trois ans est l'un de ceux qui se sont le plus rapidement imposés au sein du P.S. Alors que, à l'instigation de M. Pierre Joxe, il n'a adhéré au nouveau parti socialiste qu'après le congrès d'Épinay-sur-Seine, il est entré dès le congrès de Grenoble, en 1973, au secrétariat national. De même, il est devenu en 1975 rapporteur d'une commission chargée d'analyser les rapports entre communistes et socialistes, dont les travaux sont en permanence, depuis cette date, remis à jour.

Socialiste d'adhésion récente, il avait cependant très tôt baigné dans la mouvance de la gauche non communiste. Son père, qui militait à la S.F.I.O. (et qui milite aujourd'hui au P.S.D. de M. Eric Hintermann), ne l'avait pas convaincu d'adhérer à la « vieille maison » : l'attitude de celui-ci pendant la guerre d'Algérie l'avait découragé de partager un tel engagement. Comme la plupart des militants de sa génération, il a transité par l'UNEF (de 1958 à 1960), puis brièvement par le P.S.U., tout en commençant une carrière de haut fon-

ctionnaire au ministère des affaires étrangères, avant de se replier sur l'université au lendemain des événements de mai 1968. Il continue d'occuper le poste de directeur du département d'économie à l'I.U.T. de Sceaux. Ce refus de devenir un « politicien professionnel » irrite certains dirigeants socialistes qui lui reprochent de ne sacrifier ni sa profession ni sa vie de famille (il est père de deux enfants) au parti. En contrepartie, on lui reconnaît volontiers des qualités humaines.

Ce sont elles et son souci de l'efficacité qui expliquent la rapidité de sa promotion. Mêlant à l'égard du style de vie de la « classe politique », il n'est pas l'homme des petites manœuvres ou des coups bas. Sa fidélité à M. Mitterrand n'a jamais été prise en défaut. C'est lui qui a été l'un des principaux artisans de la contre-offensive, en juin 1978, des partisans du premier secrétaire et de l'élaboration de la contribution dite « des trente » qui prenait le contre-pied des idées avancées par M. Michel Rocard. Devenu, « numéro deux » du P.S., il a pu donner l'impression de traiter les minoritaires avec sectarisme, mais sans doute était-ce le prix payé à la fonction. Dans le même temps, ses amis lui reprochaient de ne pas suffisamment saisir d'occasions de s'affirmer.

Plutôt que de céder à cette tentation d'affirmation autonome, il a montré une sagesse et une efficacité, consacrant plus d'énergie aux missions qui lui étaient confiées qu'à la recherche de mandats électifs (il est, depuis 1977, conseiller de Paris, mais il a refusé jusqu'à présent tout parachutage dans telle ou telle circonscription « sûre »). Cette énergie, ainsi que son goût du compromis, trouveront dès lors à s'employer au sommet d'un parti où, désormais, on le connaît bien. En dehors du P.S. on découvre, en ce qui n'est déjà fait, un redoutable homme de débat servi à la fois par sa carrure, un regard jeune et attentif, une incontestable clarté d'expression et une assurance tranquille qui n'exclut pas la force de conviction.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Les chemins de « l'autre politique »

Le « manifeste » du P.S., qui devait être adopté par le congrès de Créteil, se présente, dans sa forme définitive, de la façon suivante : une courte introduction dénonçant la « lente corruption des principes de la République » (« le Monde » du 24 janvier) ; puis des orientations générales regroupées autour de quatre thèmes (la paix, l'emploi, la liberté, la France), que nous publions ci-dessous ; enfin « cent dix propositions pour la France », qui sont un résumé des trois cent quatre-vingt mesures issues des textes du P.S. (« le Monde » du 24 janvier) et qui « esquissent le programme de gouvernement qu'il faudra mettre au point » lors des élections législatives qui suivront la dissolution de l'Assemblée nationale « dans le cas de l'élection à la présidence de la République du candidat socialiste ».

LA PAIX

L'état du monde en 1981 conduit les socialistes à définir sept objectifs majeurs pour la défense de la paix :

- l'affirmation intransigeante du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ;
- la non-prolifération de l'arme nucléaire et le renforcement du contrôle sur les centrales civiles ;
- le désarmement progressif et simultané en vue de la dissolution des blocs militaires dans l'équilibre préservé des forces en présence. Dans l'immédiat, le retrait des fusées soviétiques SS-20 et l'abandon du projet d'installation des fusées américaines Pershing sur le sol européen ;
- la dénucléarisation de zones névralgiques ;
- l'ouverture d'une négociation sur la sécurité collective en Europe conforme à l'initiative du parti socialiste français pour une conférence sur la réduction des forces et des tensions ;
- la définition d'un système monétaire international comportant la réforme du F.M.I. de la Banque mondiale et du « panier de monnaies », un moratoire et de nouvelles liquidités pour les pays pauvres du tiers-monde ;
- la cohésion de la Communauté européenne par l'application réelle du traité de Rome. La présence accrue de l'Europe sur la scène du monde, face au danger que représenterait un Yalta à

l'échelle planétaire. Des mesures de protection face à la concurrence japonaise.

L'EMPLOI

Le parti socialiste a adopté un plan de lutte contre le chômage par :

- La relance sélective de notre économie et la réanimation de notre production intérieure grâce à l'élevation du niveau de vie des catégories les moins favorisées ;
 - Un programme de grands travaux dans le cadre de la restructuration industrielle ;
 - L'élargissement du secteur public ;
 - La réduction de la durée du travail ;
 - L'amélioration des conditions de travail ;
 - La réforme des circuits de distribution ;
 - Une politique énergétique différente et diversifiée ;
 - L'aide aux P.M.E. ;
 - La sauvegarde de la petite et moyenne exploitation agricole ;
 - La généralisation de la formation continue ;
 - La protection et le développement de l'épargne ;
 - La lutte contre la spéculation ;
 - Une réforme fiscale visant à rétablir l'équité devant l'impôt et à combattre la fraude ;
 - La restauration et l'élargissement du champ d'action des services publics.
- Encore faut-il commencer par changer de politique ! Le plan démocratique sera l'instrument de notre restauration. Les développements sociaux compte tenu de tous les facteurs de production inemployés et des réserves de productivité existantes ; dynamiser la recherche et diversifier nos industries ; rééquilibrer nos échanges et faire de l'agriculture la chance de la France autrement que par le verbiage officiel ; tels sont les principaux objectifs de la bataille économique que veulent livrer et gagner les socialistes. Disons franchement qu'aucun ne serait durablement atteint si la hausse des prix, l'impôt sur les pauvres, subvention pour les riches, n'était pas en fin de compte jugulée.
- En élargissant le secteur public par la nationalisation du crédit et des assurances et celle des entreprises industrielles — dont la liste a déjà été arrêtée — qui exercent un monopole dans un secteur-clé de l'économie ou qui fabriquent des biens indispensables à la vie

et à la sécurité du pays, nous libérons l'Etat du diktat du grand capital et le marché du poids des groupes dominants (...)

Nous récusons tout monopole d'Etat. La nationalisation est un moyen, pas une fin. De là notre volonté d'entreprendre l'itinéraire de la liberté et de le suivre jusqu'à son terme. L'autogestion, c'est-à-dire un état social qui permettra aux femmes et aux hommes à où ils vivent et travaillent, toute forme de centralisme et de gigantisme brisée, de décider ce qui leur semblera bon pour eux-mêmes et pour les diverses collectivités auxquelles ils participent.

LA LIBERTÉ

D'immenses espaces de liberté restent à conquérir. Sur le système en place, sur sa classe dirigeante, sur ses rapports de production et son modèle de croissance, sur son organisation, ses cadences, sa durée du travail, sur son détournement du temps libre, sur sa bureaucratie et sa fiscalité injuste et tatillonne, sur ses critères culturels, sa presse, sa radio, sa télévision, sur l'inégal condition de l'homme et de la femme (...)

Si l'on nous oppose, comme le fait le gouvernement avec la loi Freyette, que la sécurité des Français justifie la réduction du champ des libertés traditionnelles, nous répondons que l'insécurité est d'abord sociale ; l'insécurité de l'emploi, du pouvoir d'achat, du revenu, de l'épargne, du logement. Quand l'inéquité corrompt le corps social, le désordre n'est pas loin (...)

La défense de la liberté commence avec le respect de la démocratie. Démocratie politique dont les principes sont : la liberté, la justice, la démocratie économique et sociale dont les aspects, la démocratie est menacée.

LA DEMOCRATIE POLITIQUE

Il nous paraît dangereux, par exemple, que le chef de l'Etat concentre dans ses mains, comme c'est le cas aujourd'hui, la totalité des pouvoirs. Il nous paraît plus dangereux encore qu'un tel état de choses puisse durer plus longtemps. Nous ne sommes déjà plus tout à fait en république. Où en serons-nous dans sept ans si, par malheur, M. Giscard d'Estaing était réélu le 10 mai ?

D'où ces propositions :
- La durée du mandat présidentiel sera réduite à cinq ans, une seule fois renouvelable. Ou bien la durée du mandat sera maintenue à sept ans, mais non renouvelable ;

- Les membres du Conseil supérieur de la magistrature cesseront d'être nommés par le chef de l'Etat ;
- Dans sa définition des relations entre le gouvernement et le Parlement, la Constitution sera strictement appliquée ;
- Les modifications constitutionnelles prévues par le programme socialiste seront soumises au Parlement ;
- La représentation proportionnelle sera instituée pour les élections législatives, régionales et, à partir de neuf mille habitants, communales.

LA DEMOCRATIE ECONOMIQUE

La réforme de l'entreprise et les droits nouveaux des travailleurs — au sein des comités d'entreprise, des conseils de gestion et de surveillance, des conseils d'atelier, avec la participation effective des cadres — feront l'objet de dispositions législatives dès la première session de la nouvelle législature.

Des droits pour les femmes, égaux à ceux des hommes, sur le plan professionnel (formation, emploi, rémunération), sur le plan patrimonial et dans la responsabilité politique, ainsi que la reconnaissance de leur droit à la maîtrise de leur vie personnelle (régulation des naissances, vie du couple, femme seule et divorcée) ; le droit à l'emploi, la réduction de l'éventail des revenus, la revalorisation des bas salaires, une politique de la famille et de l'enfant, le droit pour la jeunesse d'être elle-même (à l'école, dans l'armée, par le métier, dans une loi et par l'accès à la vie publique), le droit au logement pour tous, des immigrés respectés, la protection de

la santé, un grand service public, unifié et laïque de l'éducation nationale, l'école ouverte sur le monde, la formation des maîtres, une information libre et pluraliste, constituent le fondement de la démocratie sociale

Mais c'est au regard d'une notion nouvelle : la conquête du temps libre, qu'il faut comprendre l'ensemble de ces mesures et leurs correspondances. Par la réduction de la durée du travail — les 35 heures hebdomadaires, la cinquième semaine de congés payés, la retraite (facultative) à 60 et 65 ans — dont la portée dépasse les simples considérations économiques pour signifier une autre conception de l'homme dans sa relation avec le travail, une autre conception du temps de vivre face aux avancées de l'électronique, des micro-processeurs et de l'automatisation, le temps de vivre, enfin conquis, enrichira la société future de valeurs que les tenants de la vieille société ne peuvent aujourd'hui ni admettre ni comprendre (...)

Nous avons gardé pour la fin de cette première partie de notre manifeste ce qui constitue peut-être le point central de notre action, car il conditionne tous les autres que l'on appellera, selon l'objet, décentralisation, responsabilité à la base, organisation des contre-pouvoirs, autogestion. L'Etat, instrument de la classe dominante est aussi, en France, le produit d'une tradition centralisatrice qui, commencée sous la monarchie, s'est perpétuée jusqu'à nous. Or nous pensons que si le pouvoir central a servi naguère, l'unité nationale, aujourd'hui il lui nuit. Double raison de s'attaquer aux structures étatiques (...)

Il nous aura confié la charge, nous transférerons au niveau le plus proche de la vie quotidienne nombre des pouvoirs confisqués par l'Etat : fermeture des bureaux de l'administration parisienne qui régissent les collectivités locales, élimination de ministères tels que l'intérieur, les finances, l'équipement, décentralisation des grands services publics (E.D.F., G.D.F., P. et T., etc.), suppression de l'autorité des préfets sur l'administration des collectivités locales, accroissement des pouvoirs des assemblées élues — conseils régionaux, conseils généraux, conseils municipaux — loi associative et loi pour les départements d'outre-mer (déjà déposées à l'Assemblée nationale).

LA FRANCE

Nous nous bornerons sur ce thème à proclamer notre attachement irrévocable à la patrie.

D'abord en assurant sa sécurité :
- par le développement d'une stratégie autonome de dissuasion ;
- par une définition claire de la portée et du contenu de l'alliance atlantique ;
- par le respect des accords existants avec l'I.R.S.S. ;
- par l'existence de liens privilégiés avec les pays non alignés de la zone méditerranéenne et du continent africain ;
- par la possession des industries lourdes et des industries de pointe sans lesquelles nous serions privés du potentiel économique nécessaire à notre indépendance ;
- par notre présence active dans l'Europe de la C.E.E. à la fois pour qu'elle affirme son rôle dans le monde et pour qu'elle respecte nos légitimes intérêts.

Ensuite en préservant son identité :
- par son message universel de liberté, de droit et d'arbitrage international ;
- par sa culture et par sa langue ;
- par la vitalité de sa démographie ;
- par sa fidélité aux principes qui la font reconnaître comme l'un des grands acteurs de l'histoire.

Il lui sera facile d'être elle-même, de reprendre avec le socialisme la plus haute de ses traditions : la souveraineté populaire pour la conquête des droits de l'homme.

Le convention nationale de l'U.D.F. qui devait se tenir le 28 février, à la salle Pleyel à Paris, aura lieu le 7 mars. Ce report, décidé par le bureau exécutif de l'U.D.F., ne fait l'objet d'aucun commentaire parmi les dirigeants de cette formation.

Le temps du respect

(Suite de la première page.)

Révérence et vénération sont les plus ennemis du respect, ses meilleurs antidotes. Relisons bien le dictionnaire : « sentiment qui porte à accorder à quelqu'un une considération admirative, en raison de la valeur qu'on lui reconnaît, et à se conduire envers lui avec réserve et retenue, par une contrainte acceptée ». Pourquoi ne pas le dire : « avec une certaine distance » ? Si telle est la contrainte, je l'accepte, je la veux, j'en suis fier. Chacun connaît la retenue naturelle à l'écriture comme à l'individu Mitterrand. J'y vois la marque la plus sûre d'un respect de l'autre et de soi. Cet homme politique ne sera pas si fidèle à ses amis s'il n'était pas si fidèle à lui-même contre vents et marées (et ce, par le fait, il ne s'en rendait pas compte).

Au sein d'une catégorie socio-professionnelle tenue de plaines au plus grand nombre — sondages et les majoritaires obligent, — cette tranquillité dans l'absence de complaisance m'a toujours paru assez remarquable. Le psychologue, le moraliste, l'historien, le philosophe, bref l'homme de la rue, s'honorera en saluant au passage ce paysan de Paris qui trace son sillon par tous les temps, bon ou mauvais, sans perdre son nord, ni prendre ses droits pour sa gauche. Ni les brocards de M. Or, qui pense coté et « image », ni les injures de M. Sade, qui pense boutique et pourcentage, bref ni le dedans ni le dehors ne l'auront empêché de respecter ses engagements, et de se faire respecter, y compris par ses amis. Cela s'appelle un homme de conviction. L'opinion

va et vient. La conviction fait son chemin.

Le plus sûr moyen de tenir la distance ? Trouver la bonne distance. Entre le concept et l'existence, comme disait ce philosophe d'antan selon qui « le socialisme comme parti dépend de cette erreur initiale de vouloir aller du concept à l'existence ». Entre la demande d'agenouillement, qui rend fou, et le laisser-aller du compéragé, qui rend bête. Un lecteur pressé de Dumézil, l'historien des religions, ajouterait peut-être : entre la filière Romulus et la filière Numa. Mais il n'y a pas juste milieu entre ces deux-là. Le grand art en politique est de ne pas ruser. La force paradoxale de Mitterrand est d'être resté fidèle à la tradition Numa, le second souverain de Rome.

Nul doute que les Romulus doivent venir en premier : ce sont les fondateurs, les hommes de la nuit et de l'orage. Fureur sacrée, meurtre et turpitudes. Mais quand l'ancêtre est tracé et Rémus tué, il faut la règle, la sérénité et le libre contrat. Romulus a dit le fas, le droit sacré ; Numa instaure le jus, le droit civil. Je ne cache pas que tous les Romulus de l'histoire se méfient. Et que les prétendues « normes du droit international », les projets de paix perpétuelle, la Société des Nations et autres pactes de non-intervention retiennent d'un jurisme qui ne tient pas la mer dès que la houle s'y met. Mais, enfin, nous n'en sommes plus là. Romulus est mort, et seul un Numa peut prolonger son œuvre. Malice dialectique de l'unité des contraires : de Gaulle aujourd'hui, c'est Mitterrand. Le choix n'est plus entre l'humain et le surhumain. Mais

entre les filets trousés des sorciers et les règles du juriste. Entre l'obéissance sceptique et l'obéissance sans obéissance. Entre la démission dans le mépris mutuel et l'adhésion dans le respect mutuel.

Je choisis le respect, car il est des moments où se rallier au parti de la délation revient à faire sa soumission. Je le laisse me commander, laisse-moi te ridiculiser. Donnant, donnant. Le bouffon refait le roi. Il y a deux façons de dénaturer une entreprise ou de privatiser les affaires publiques, en en dégoûtant le public sous prétexte qu'elles ont mauvais goût : emboliser le pas au rigolard et suivre le charlatan. Loin de s'exclure, les deux font la paire, comme sabre et goupillon. Les meilleurs analogues de l'ordre sont l'occultisme et le le-m'en-foutisme. Les frappés et les blasés. Rose-croix et coluchiens, même combat. Mais ce n'est plus un combat, c'est de l'opportunisme. Notre vieille province n'a jamais réuni autant de mystiques avec autant de cyniques. La France vit un temps de restauration. Le dilemme n'est plus entre la Gloriette et la Montagne, mais entre la République et l'émigration.

Je choisis le respect parce que je me souviens que c'est la politique qui a donné naissance à la raison, vers le sixième siècle avant notre ère, en Grèce, lorsque, au cours de la polis s'est ouvert un espace appelé agora, où les affaires de la cité, pour la première fois dans l'histoire des hommes, furent soumise à un débat public et contradictoire, dans le respect des arguments et des personnes adverses. Je ne rappelle pas cela par égolisme

professionnel de philosophe, mais parce que, si elles sont nées ensemble, la vie intellectuelle et la vie politique peuvent aussi mourir ensemble, comme cela s'est vu quelquefois, et que les « manuels » eux-mêmes, comme on dit, auraient tout à perdre à ce débâtement. Quand l'animal politique renonce à la politique, il ne reste plus que l'animal. Bacs et ongles : la loi de la jungle.

Je choisis le respect parce que fermer le forum, c'est rouvrir les temples et les cirques. Le tout à l'ombre de la citadelle, prétorien aux ordres, protégeant l'empereur-dieu.

Je choisis le respect parce qu'ainsi s'appelle, ici et maintenant, la résistance. Cher François Mitterrand, pardonnez-leur. Les intellectuels payent rarement leurs dettes. Ceux que le forum dégoûte, s'ils survivent à l'arrivée d'Alaric et aux archaïsmes sauvages qu'ils auront précipités, vous salueront un jour comme le dernier des Modernes, le témoin d'une époque merveilleuse où un responsable politique savait lire et écrire.

Il paraîtrait qu'on est injuste avec les Justes. Il me paraît plutôt que ceux qui disent cela se trompent doublement. D'abord, parce que cet homme vaut plus et mieux qu'un juste, si l'on entend par là une belle âme bellérophante. Ensuite, parce que l'honneur et la fidélité — je prie les plus simplement : le respect — ont une utilité imminente. S'il y a donc encore un peu d'histoire en France, on s'écrit un peu de France dans l'histoire — mais ça dépend de nous, non ? — l'histoire de France, tôt ou tard rendra justice.

RÉGIS DEBRAY.